

INVITATION À PARTICIPER AU PROGRAMME *RELÈVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION* - 18 À 34 ANS

L'engagement personnel fait partie de vos valeurs?

C'est aussi l'une des nôtres.

La caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf est à la recherche d'une personne âgée de 18 à 34 ans souhaitant participer au programme *Relève au conseil d'administration*.

LE PROGRAMME *RELÈVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Le programme *Relève au conseil d'administration* vous offre l'occasion de vous familiariser avec le fonctionnement du CA et de contribuer à la performance de votre coopérative financière. Nommée par le conseil d'administration, la relève au CA participe activement aux rencontres et aux discussions de ce dernier, mais sans droit de vote.

Voilà l'occasion de représenter les membres de votre milieu et de vivre les valeurs de la coopération. Cet engagement permet de développer de nombreuses compétences professionnelles et personnelles. En participant à des activités de représentation ou à des événements démocratiques, la relève développe un important réseau de contacts tout en exerçant son influence et son leadership. La participation à un CA est assurément une expérience à forte valeur ajoutée dans un parcours professionnel.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible, vous devez :

- avoir entre 18 et 34 ans inclusivement;
- être membre de plein droit d'une caisse depuis 90 jours;
- avoir le statut de résident ou de citoyen canadien ou d'immigrant reçu;
- avoir son domicile, une résidence, un établissement ou un emploi habituel dans la même province que la caisse ou faire partie du groupe décrit dans ses statuts;
- ne pas être un(e) ancien employé(e) d'une composante pendant une période de cinq ans suivant la cessation d'emploi;
- ne pas être un(e) ancien employé(e) d'une caisse où vous avez travaillé;
- ne pas avoir de conjoint ou un membre de la famille immédiate à l'emploi de la caisse ou qui est membre du conseil d'administration;
- ne jamais avoir été exclu(e) d'une caisse du Groupe coopératif Desjardins;
- s'engager à respecter l'encadrement légal et réglementaire ainsi que le Code de déontologie Desjardins;
- autoriser la caisse à procéder à une enquête de sécurité et de crédit.

Comment poser ma candidature? C'est très simple.

Le défi vous intéresse? Acheminez une lettre d'intérêt et un curriculum vitae à chantal.blais@desjardins.com.

Vous avez jusqu'au 9 août 2024 pour signifier votre intérêt. Nous procéderons par la suite à des entrevues avec les personnes retenues.

Merci à toutes les personnes intéressées!

Josée Langlois, présidente du Conseil d'administration

